

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Séance du 16 octobre 2017

Le 16 octobre 2017 à 18h00, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame Sylvia BARTHELEMY, Présidente, Monsieur Giovanni SCHIPANI a été désigné secrétaire de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Philippe AMY ; Patrick ARNOUX ; Sylvia BARTHELEMY ; Alain BOUTBOUL ; Maurice CAPEL ; Laurent COLOMBANI ; Pierre COULOMB ; Bernard DESTROST ; Antoine DI CIACCIO ; Sylvie FANEGO ; Daniel FONTAINE ; Bruno FOTI ; Danièle GARCIA ; Gérard GAZAY ; Sylvia DERAIGIMBERT ; Julie GABRIEL ; Danièle GIRAUD ; Denis GRANDJEAN ; Alain GREGOIRE ; Stéphanie HARKANE ; Muriel HENRY ; André JULLIEN ; Michel LAN ; Jean-Marie LEONARDIS ; Jeannine LEVASSEUR ; Hélène LUNETTA ; Rémi MARCENGO ; Jocelyne MARCON ; David MASCARELLI ; Joëlle MELIN ; Yves MESNARD ; Robert MIECHAMP ; Pierre MINGAUD ; Véronique MIQUELLY ; Geneviève MORFIN ; Léo MOURNAUD ; Christiane PETETIN ; Serge PEROTTINO ; Christine PRETOT ; Raymond ROCCHIA ; Alain ROUSSET ; Vincent RUSCONI ; Giovanni SCHIPANI ; Hélène TRIC ; Madeleine VAICBOURDT.

Etaient représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick PIN représenté par Sylvie FANEGO
Patricia PELLEN représentée par Léo MOURNAUD
Patrick BIAVA représenté par Alain BOUTBOUL
Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI représentée par Giovanni SCHIPANI
Monique RAVEL représentée par Maurice CAPEL
Mohammed SALEM représenté par Jeannine LEVASSEUR
Danielle MENET représentée par Alain ROUSSET
France LEROY représentée par Bernard DESTROST
Magali GIOVANNANGELI représentée par Daniel FONTAINE
Dominique HONETZY représentée par Muriel HENRY
Christophe SZABO DE EDELENYI représenté par Véronique MIQUELLY
Pascal AGOSTINI représenté par Julie GABRIEL
Sophie ARTARIA-AMARANTINIS représentée par Vincent RUSCONI

CT4/161017/1

Sur le rapport d'Alain GREGOIRE

Mise en place d'un système de vidéoprotection au niveau des quatre déchèteries du Territoire et du Centre de transfert d'Aubagne

Madame la Présidente soumet aux membres du Conseil de Territoire le rapport suivant :

Dans le cadre de la prise en compte de la sécurité des personnes et des biens, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile souhaite installer dans les déchèteries et le centre de transfert d'Aubagne un système de vidéoprotection.

Le projet vise à protéger lesdits sites et à lutter contre les intrusions régulières génératrices de nombreuses nuisances.

Les équipements seront les suivants :

- AUBAGNE : 2 dômes D1 et D2 reliés directement sur les CSU par un lien radio,
- AURIOL : 1 dôme D1 et 3 caméras C1, C2, C3 reliés directement sur les CSU par un lien 12 fibres optiques,
- CUGES LES PINS : 1dôme D1 et une caméra C1 reliés directement sur le CSU par un lien radio,
- PEYPIN : 2 dômes D1 et D2 et une caméra C1 reliés sur un serveur local,
- CENTRE DE TRANSFERT AUBAGNE: 2 dômes D1 et D2 et une caméra C1 reliés sur un serveur local.

Au vu de ce qui précède, Madame la Présidente propose au Conseil de Territoire d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de la Sécurité Intérieure ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Considérant

- La nécessité de protection des déchèteries du territoire et du centre de transfert d'Aubagne ;
- La nécessité d'assurer la sécurité du personnel et des usagers sur les sites.

Ouï le rapport ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver la mise en place d'un système de vidéoprotection sur les déchèteries du territoire et le centre de transfert d'Aubagne.

Article 2 :

D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents afférents à ce projet.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171016-CT4-161017-1-DE
Date de télétransmission : 26/10/2017
Date de réception préfecture : 26/10/2017